



Conflans Ste Honorine, le 23 mai 2012

**Gaël CALLONNEC,**

**Association Mille et Une Femmes**

**Objet : réponse au questionnaire de l'association « Mille et Une Femmes », concernant la lutte contre les violences faites aux femmes.**

Madame,

Je tiens à vous remercier de m'avoir envoyé le courrier **concernant la lutte contre les violences faites aux femmes**, que votre association « **Mille et Une Femmes** », soumet aux candidats aux législatives. Sachez que j'apprécie et soutient votre démarche.

En tant qu'homme et citoyen, je me sens très concerné par les luttes des femmes et notamment celles qui sont menées pour et avec les femmes victimes de violences.

La lecture du document de la FNSF, celle également du rapport n° 4169 de l'Assemblée nationale relatif « *à la mise en application de la loi n° 2010-769 du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants* » ainsi que des entretiens avec des femmes féministes particulièrement impliquées dans cette lutte, m'ont apporté un éclairage nouveau et une connaissance plus précise de la question et m'ont convaincu de la nécessité et l'urgence d'actions parlementaires.

Je puis donc affirmer, qu' en tant que député, je m'attacherai, d'une part à ce que soient donnés tous les moyens nécessaires pour que les lois existantes soient appliquées, notamment dans le domaine de la formation, des conventions État/bailleurs trop peu nombreuses, de la délivrance de l'ordonnance de protection , de la prévention de la récidive, de la généralisation de l'attribution de « téléphones de grand danger » (en expérimentation dans le 93 et le 95), etc...

Dans le même temps j'agirai pour que soient mis à l'ordre du jour et votés l'ensemble des points soumis par le document de la FNSF, en particulier donner et pérenniser les financements nécessaires aux structures et associations, souvent en grande fragilité financière.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mon soutien militant.

Gaël CALLONNEC